



INFORMER LES PARENTS D'UN PROJET DE VOYAGE SCOLAIRE, ET OBTENIR LEUR ACCORD

Cette fiche de préparation « voyage scolaire » est à la disposition des enseignants - de la maternelle jusqu'au lycée - qui souhaitent organiser un voyage scolaire avec leurs élèves.

Elle informe sur les formalités administratives relatives aux séjours à l'étranger avec des élèves : classe découverte, séjour linguistique...

Izeedor met à la disposition des enseignants et des établissements scolaires plus de 30 fiches de préparation consacrées aux voyages scolaires, classes de découvertes, séjours linguistiques... Tous ces documents sont en accès libre.

Pour en profiter : www.izeedor.fr/voyage-scolaire/

Izeedor est le portail consacré aux séjours pour enfants et ados : voyages scolaires, colonies de vacances, séjours linguistiques, etc.



www.izeedor.fr

Pour préparer un voyage scolaire ou un séjour de vacances.



www.sejours.izeedor.fr

Pour trouver un organisateur de séjours, un hébergement de groupe, une colo...





INFORMER LES PARENTS D'UN PROJET DE VOYAGE SCOLAIRE, ET OBTENIR LEUR ACCORD

Quand présenter aux parents un projet de voyage scolaire ? Comment en expliquer les objectifs et obtenir leur consentement ? Pourquoi leur faire signer un « Accord parental pour participer à un voyage de classe » ? Est-il indispensable d'adopter un règlement spécifique durant le temps du voyage ?...

Si la réussite d'une classe transplantée dépend de l'adhésion des élèves, elle dépend aussi de leurs parents. Les documents qui accompagnent cette fiche vous aideront à les informer et à les convaincre.

Les différentes étapes pour informer les familles

Etape n°1 : La lettre d'information aux parents.

Quel que soit le contenu de votre projet de voyage scolaire, et quel que soit l'âge de vos élèves, il est important d'en informer les familles le plus tôt possible dans l'année.

Un voyage scolaire étant par nature facultatif, il est important que les parents adhèrent au projet, comprennent son intérêt, s'y sentent partie prenante, et soient informés et rassurés.

Dans un premier temps, **une simple lettre d'intention suffit pour officialiser le projet et obtenir un accord de principe** de la part des parents. Cette lettre a pour objectif d'expliquer les grandes lignes du projet, les dates probables du voyage, les ressources financières envisagées (participation de la caisse des écoles, subventions, ventes,...) et d'indiquer approximativement le montant de la participation qui sera à la charge des familles.

Cette lettre peut comprendre un coupon-réponse « **Adhésion au projet de voyage scolaire** », à vous retourner signé. A cette étape du projet, il s'agit uniquement d'un sondage qui n'a pas valeur d'engagement définitif, mais il vous permettra de connaître le degré d'adhésion des parents, et provoquera des questions ou des réactions de leur part. Plus les parents sont informés tôt, plus ils peuvent s'investir dans ce projet, réaliser des démarches administratives (établissement d'un passeport, d'un PAI,...), et surtout **intégrer le coût du séjour dans le budget familial**.

Etape n°2 : La réunion d'information parents.

La réunion d'information avec les parents sert à présenter un projet qui, s'il n'est pas toujours finalisé dans ses moindres détails, est du moins largement avancé. Pour l'enseignant, cette rencontre est l'occasion de transmettre aux familles l'information la plus complète et détaillée possible. Pour les parents, c'est la possibilité de poser les questions qui leur semblent importantes. C'est le moment où un projet de voyage rentre effectivement dans une phase de réalisation.

Profitez de cette réunion pour demander aux parents de signer une « **Autorisation parentale pour participer à un voyage scolaire** » qui indique les points importants du projet (dates, destination, objectifs,...), le coût et les modalités de règlement, et par laquelle les parents s'engagent.



Pour les collégiens et lycéens, cette réunion d'information est aussi l'occasion de présenter et d'expliquer le « **Règlement du voyage scolaire** », si l'établissement ou vous même en avez rédigé un. Ce règlement complète le règlement intérieur de l'établissement. Il rappelle les règles de vie et le comportement attendus des élèves durant le séjour, et précise les sanctions encourues en cas de manquement. Ce règlement doit être signé par les élèves et leurs parents.

Etape n°3 : donner des nouvelles aux parents durant le voyage.

Que leur enfant ait 7 ou 17 ans, les parents sont toujours désireux d'avoir de ses nouvelles quand il est absent du foyer familial. Un courriel circulaire, un message vocal laissé sur un répondeur, des photos ou informations affichées à l'entrée de l'école sont autant de moyens simples et rapides de rassurer les parents... et d'éviter qu'ils cherchent à joindre l'enseignant ou leur enfant durant le séjour.

Etape n°4 : présenter le bilan du séjour, et inviter les parents.

Enfin, au retour, n'hésitez pas à organiser un petit événement pour tirer le bilan du voyage, en y associant les parents : échange, présentation des travaux d'élèves, diaporama, goûter ou soirée thématique, etc... Votre prochain voyage sera d'autant plus facile à organiser que celui-ci aura été une réussite d'un bout à l'autre.

Izeedor met aussi à votre disposition une fiche de préparation sur l'organisation et le contenu de la réunion d'information parents.

- Pour y accéder : <http://www.izeedor.fr/voyage-scolaire/>



Annexe 1 : Exemple de lettre aux parents pour un projet de classe découverte.

Objet : projet de classe découverte des CM1 et CM2.

Chers parents,

Depuis deux ans, notre projet d'école concerne la découverte et la préservation des espaces et des milieux naturels. Les élèves de CP, CE1 et CE2 travaillent sur le littoral, et les CM1 et CM2 étudient le milieu montagnard.

Dans ce cadre, nous souhaitons cette année organiser une classe découverte en montagne.

Ce voyage permettra aux enfants de valider les compétences acquises en classe, d'y mener des expériences en milieu naturel, et de développer leur autonomie à l'approche du collège. Pour beaucoup, ce séjour sera l'occasion de découvrir un milieu naturel éloigné de leur vie quotidienne, et de s'initier à de nouvelles activités sportives (canyoning et escalade).

Cette classe découverte durera 5 jours (du lundi au vendredi) et se déroulera en mai, en Savoie. Tous les détails vous seront communiqués lors d'une réunion d'information qui se déroulera début décembre.

Pour financer ce projet, nous avons adressé une demande de subvention au Conseil Général, et l'APE nous a promis son aide. Nous avons fixé une participation maximum par famille de 120 euros, pour que tous les élèves sans exception puissent profiter de cette expérience.

Dans l'attente de la réunion d'information, merci de remplir et signer la demande d'adhésion au projet, ci-dessous. Ce document, indicatif, nous permettra d'avancer dans la préparation de ce projet.

Espérant que vous serez sensibles à l'intérêt de ce projet pour votre enfant, nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Mme Daout et M. Langlois



Adhésion au projet de classe découverte Montagne

Merci de retourner aux enseignants ce coupon rempli et signé

Mme M. Prénom : Nom :
 mère père tuteur

de l'élève : Prénom : Nom :

- adhère au projet de classe découverte proposé par les enseignants de CM1 et CM2.
 n'adhère pas au projet proposé.

Date : Signature(s) :



Annexe 2 : Exemple de lettre aux parents pour présenter un séjour linguistique.

Objet : Voyage linguistique et culturel en Espagne des 4ème et 3ème (SEGPA)

Madame, Monsieur,

Depuis 2015, nous proposons chaque année un voyage en Espagne aux élèves des classes de 4ème et de 3ème Segpa. Nous souhaitons favoriser l'ouverture culturelle et européenne des élèves, les mettre en situation de communiquer en espagnol, éveiller leur curiosité et développer leur autonomie.

Cette année, ce séjour est prévu à Madrid, durant 6 jours, en mars ou avril (dates à préciser). Les élèves seront logés dans des familles et partageront leur temps entre la vie familiale, et la découverte de la vie et de la culture espagnoles avec leurs professeurs. Ce voyage sera exploité pédagogiquement durant toute l'année scolaire.

L'an dernier, le coût initial par élève s'élevait à 387 €. Grâce aux subventions obtenues et aux actions entreprises par les élèves (vente de bulbes, tombola,...) la part à la charge des familles avait été limitée à 255 € par élève. Nous souhaitons ne pas dépasser ce coût par élève.

Avant de vous présenter ce voyage en détail lors d'une réunion d'information dont la date vous sera précisée, nous vous demandons de bien vouloir remplir et nous remettre le coupon d'adhésion ci-dessous. Il nous permettra de connaître le nombre d'élèves intéressés, et d'agir en conséquence.

Nous vous remercions et restons à votre disposition,

Les professeurs d'espagnol
du collège Pablo Picasso.



Adhésion au projet de voyage scolaire à Madrid

Merci de retourner aux enseignants ce coupon rempli et signé

Mme M. Prénom : Nom :
 mère père tuteur

de l'élève : Prénom : Nom :

- adhère au projet de voyage à Madrid proposé par les enseignants d'espagnol.
 n'adhère pas au projet proposé.

Date : Signature(s) :

**Annexe 3 : Exemple d'autorisation parentale pour participer à un voyage scolaire.**

Voyage linguistique et culturel en Espagne des 4ème et 3ème (SEGPA)
Autorisation parentale POUR PARTIR EN VOYAGE SCOLAIRE

Mme M. Prénom : Nom :
 mère père tuteur

de l'élève : Prénom : Nom :

l'autorisons à participer au voyage linguistique et culturel à Madrid organisé par les enseignants du Collège Pablo Picasso du 13 au 18 avril.

- Nous déléguons nos droits et devoirs de surveillance aux personnes physiques ou juridiques désignées par le chef d'établissement pour encadrer ce voyage.
- Nous nous engageons à acquitter le montant de la participation des familles, soit 255 € par :
 - Un chèque de 130 € au plus tard le 20 novembre.
 - Un chèque de 125 € au plus tard le 28 février

(Les chèques devront être libellés à l'ordre de "Agent Comptable - Collège Pablo Picasso", et remis aux enseignants aux dates indiquées)

- Nous déclarons avoir souscrit une assurance responsabilité civile individuelle auprès de :
 Société d'assurance :
 Police n° :

- Nous engageons effectuer les démarches administratives nécessaires, et à remettre les pièces demandées - ou leur copie - aux enseignants, au plus tard le le 5 mars :
 - Carte d'identité ou passeport (en cours de validité) ⁽¹⁾,
 - Autorisation parentale de sortie du territoire (si élève de nationalité Française, sans passeport) ⁽¹⁾,
 - Accord exprès d'un détenteur de l'autorité parentale (si l'élève est étranger) ⁽¹⁾,
 - Carte Européenne d'Assurance Maladie ⁽¹⁾,
 - Fiche Sanitaire de Liaison, remplie et signée ⁽²⁾,
 - Règlement du voyage scolaire, signé de l'élève et responsables légaux ⁽²⁾.

- Coordonnées des parents ou responsable à joindre éventuellement durant le voyage :

Nom et prénom	Tel. domicile	Tel. professionnel	Tel. mobile

Date : Signature(s) :

(1) Copie à remettre à l'enseignant avant le 5 mars. L'élève devra avoir la pièce originale sur lui le jour du départ.

(2) Original à remettre à l'enseignant avant le le 5 mars.

NB : En cas de séparation ou divorce, les deux parents doivent être consultés.



Annexe 4 : Exemple de règlement intérieur pour un voyage scolaire

Voyage linguistique et culturel en Espagne des 4ème et 3ème (SEGPA)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VOYAGE SCOLAIRE

Merci de retourner ce document rempli et signé par l'élève et ses parents (ou tuteur)

Le voyage en Espagne a un but pédagogique : il s'agit d'un voyage d'étude, linguistique et culturel. Il comprend une préparation en classe, un travail sur place et une exploitation au retour.

Règles de vie et comportement à respecter durant le séjour :

- Les élèves auront en permanence à effectuer un travail d'écoute, d'observation, ainsi qu'un travail linguistique. Ils auront en charge la collecte d'informations et de documents (publicités, dépliants, cartes postales, tickets d'entrée,...) qui seront exploités sur place ou au retour.
- L'espagnol sera la langue usuelle pour tous les échanges avec les enseignants, intervenants, guides, et familles d'accueil. Une attention particulière sera portée sur ce point.
- Les élèves seront accueillis dans des familles. Ils sont tenus de s'adapter à la vie familiale, et d'en respecter les règles et usages : respect des règles de politesse, des horaires, de la nourriture, de la culture ou de la religion de leurs hôtes. Ils devront participer à la vie de la maison, échanger avec la famille et ne jamais hésiter à poser des questions.
- Les élèves ne sont pas autorisés à sortir le soir, excepté s'ils sont invités par la famille d'accueil, et sous sa responsabilité.
- Les élèves s'engagent à respecter les horaires et lieux de rendez-vous qui leur seront donnés.
- Lors des visites, les élèves seront attentifs, s'intéresseront et poseront des questions. Ils veilleront à rester groupés et à prendre des notes qui seront exploitées ultérieurement.
- Les téléphones portables sont tolérés. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés durant les cours et les visites. Les enseignants se réservent le droit de confisquer jusqu'à la fin du voyage les téléphones qui sonneraient ou seraient utilisés de façon intempestive ou inappropriée.
- Dans les transports, les élèves sont responsables de leurs effets personnels. Lors des visites ou en ville, les sacs doivent être tenus en bandoulière, si possible sur le ventre et/ou la main dessus.
- Les objets de valeur - téléphone "haut de gamme", bijoux, etc... - sont très fortement déconseillés, pour réduire les risques de perte ou de vol. Les enseignants ne pourront être tenus pour responsables des vols éventuels.
- Pour éviter de trop grandes disparités entre élèves et limiter les risques de perte, l'argent de poche est limité à 100 € par élève. Chaque élève est responsable de l'utilisation qu'il en fait.
- En cas de vol, de consommation de drogue ou d'alcool, ou de manquement grave au présent règlement, l'élève fautif sera immédiatement rapatrié aux frais de sa famille.
- Un fin de séjour, une note viendra sanctionner la participation de chaque élève au bon déroulement du séjour, et le respect du présent règlement. Cette note sera intégrée à la moyenne trimestrielle.

Date : Prénom et nom de l'élève :

Signature des parents

Signature de l'élève